



Société Royale Union Belge
Koninklijke Vereniging Belgische Unie
Lausanne

Bulletin d'information avril 2019

Chers membres, chers amis,

L'année SRUB-L 2019 a très bien commencé ! Vous avez été nombreux à participer aux activités proposées depuis janvier et nous vous en remercions.

Comme toujours, vous pouvez retrouver le compte-rendu de nos rencontres et quelques photos sur notre site www.srubl.ch dans les rubriques « La SRUB-L...au fil du temps » et « Album ».

A l'agenda de ces prochaines semaines

La **cérémonie de commémoration** du 8 mai 1945 organisée par l'UACF (Union des Anciens Combattants Français) aura lieu le **samedi 4 mai dès 9h45** au cimetière du Bois-de-Vaux à Lausanne (accès côté Maladière). La délégation officielle de notre Union souhaiterait être renforcée de votre présence, prenez quelques heures de votre samedi matin pour cet acte citoyen. Contact si nécessaire : Michèle Berode 079 585 06 84.

Le **concert de Sinfonietta** à l'Opéra de Lausanne, le **dimanche 5 mai à 17 heures**. Le concert sera suivi d'une rencontre avec le chef belge **David Reiland** et quelques musiciens autour d'un apéritif-dinatoire au Restaurant du Théâtre. *La réservation pour le concert est actuellement clôturée mais il vous est toujours possible de nous rejoindre pour l'apéritif.* [Cliquez ici pour informations complémentaires](http://www.srubl.ch) (www.srubl.ch).

Hors programme, nous vous recommandons aussi la visite de **l'exposition consacrée à Martine Franck** (1938-2012), photographe belge née à Anvers, épouse de Henri Cartier-Bresson. Exposition jusqu'au dimanche 5 mai 2019, du mardi au dimanche de 11h à 18h.

Par ailleurs, réservez d'ores et déjà la date suivante

Le **dimanche 16 juin** pour une journée en plein air au cœur de l'Espace Mont-Blanc. **VerticAlp Emosson**, nous emmènera par trois installations de rails jusqu'au site remarquable d'Emosson à 1965 m d'altitude. Le programme détaillé vous parviendra dans les prochaines semaines.

Cotisations 2019

Notre trésorier Roger Saladin signale qu'à ce jour, un grand nombre de nos membres sont déjà en règle de **cotisation 2019**. Merci à eux ! Si vous ne l'étiez pas encore, merci de faire le versement au plus vite sur le CCP 10-6677-8 (individuel 30.-CHF, famille 50.-CHF).

Nous vous souhaitons de joyeuses Pâques et nous nous réjouissons de vous retrouver prochainement.

Michèle et Natalie